



## # CÔTE D'IVOIRE | 202 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PRIVÉS FERMÉS DANS LES RÉGIONS DU HAUT SASSANDRA ET DE LA MARAHOUÉ PAR LA DEPPS

Du 04 au 08 Novembre 2025 la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a mené des actions de contrôle, dans les régions sanitaires de la Marahoué et du Haut Sassandra avec pour objectif de couvrir les 7 districts sanitaires que comptent ces régions à savoir Bouaflé, Sinfra, Zuénoula, Daloa, Vavoua, Issia et Zoukougbeu.

Ces missions de contrôle qui s'inscrivent dans l'Opération zéro « clinique » illégale d'ici 2025 ont pour objectif général de contribuer à l'assainissement des établissements sanitaires privés (ESPr) par le contrôle de la régularité administrative de ces établissements, de la conformité du plateau technique, des enseignes et des services proposés par rapport à la fiche technique certifiée et au



niveau d'intervention, de la qualité et de la présence du responsable technique par rapport au niveau d'intervention, du nombre et de la qualité des ressources humaines (contractuels, vacataires, résidents, inscription à l'ordre ou au conseil de la profession concernée, diplôme), de l'état d'hygiène de l'établissement et de son environnement.



Après les rencontres d'informations avec les autorités administratives, les équipes de missions ont investi le terrain afin de débusquer les ESPr qui opèrent dans l'illégalité, en vue de s'assurer de la mise à disposition des populations, des établissements conformes à la réglementation mais aussi amener les ESPr à se conformer aux normes et directives en vigueur en vue d'améliorer la qualité de leurs services.

Au terme de 05 jours de travail acharné sur le terrain, le bilan des contrôles se dresse comme suite :

- **Région du Haut Sassandra** : 158 ESPr visités dont 136 fermés, 12 mis en demeure et 10 autorisés au nombre desquels 4 ont été félicités.
- **Région la Marahoué** : 87 ESPr visités dont 66 fermés, 09 mis en demeure et 12 autorisés dont 4 félicités

Ces fermetures sont dues au manque d'autorisation d'ouverture, à une mauvaise hygiène de l'environnement, à la mauvaise gestion des déchets sanitaires ou au dépassement du niveau d'intervention.

Pour rappel, l'Opération « **Zéro clinique illégale d'ici 2025** en Côte d'Ivoire » est une initiative du Gouvernement réalisée par le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la couverture universelle à travers la DEPPS. Avec l'appui du Programme de Santé Nutrition et de Développement de la Petite Enfance pour la couverture universelle de la santé (PSNDPE) de l'UCP- Banque mondiale.





## # JACQUEVILLE | VERS UN ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVE DE LA SANTE DANS LE FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE.

Face aux défis de l'accès aux soins de qualité en Côte d'Ivoire, le Ministère de la Santé a lancé une initiative ambitieuse : le **Financement Basé sur la performance (FBP)** depuis 2016 dans les établissements sanitaires publics. Cette approche innovante, qui lie le financement des établissements de santé à leurs résultats, est désormais étendu au secteur privé.

Du 27 au 30 octobre 2024, les acteurs clés du secteur privé sont réunis à Jacqueline pour un atelier de présentation du processus de contractualisation du FBP aux structures privées présélectionnées pour la phase pilote.

L'atelier s'est ouvert le lundi 28 octobre 2024 au COMPLEXE HOTELIER GRAND ROI DE JACQUEVILLE en présence de Dr BOGUI Henri, Directeur Régional de la Santé des Grands Ponts et de Dr DOUGROU Sosthène, Conseiller du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Coordonnateur du Secrétariat Technique de l'Achat Stratégique en Santé (STASS).





Le mot d'ouverture de l'atelier a été dit par Dr BITTY Marie-Josèphe, Directeur des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires qui a rappelé l'importance du secteur privé de la santé pour le système de santé et la pertinence que celui-ci soit pleinement intégré à ce mécanisme.

Ainsi, une cinquantaine d'établissements susceptibles d'être mis sous contrat ont été présélectionnés et conviés à l'atelier.

L'objectif général de l'atelier est de préparer les Etablissements sanitaires privés à intégrer le Financement Basé sur la Performance (FBP). Durant les deux jours de l'atelier il s'agira de présenter de façon générale le mécanisme du financement basé sur la performance, les modalités de contractualisation et les avantages pour les établissements sanitaires privés d'adhérer à ce mécanisme.



La première journée a été marquée par une ambiance de travail constructive qui a permis de lever les dernières interrogations des établissements privés.

Cet atelier marque une étape décisive dans la transformation du système de santé ivoirien. Le FBP, en responsabilisant les acteurs et en favorisant la qualité, promet d'améliorer significativement la prise en charge des patients. Les établissements privés, en s'engageant dans cette démarche, contribuent à bâtir un système de santé plus performant et plus équitable.



**Le cancer de la prostate n'est plus une fatalité, découvert tôt, il peut se guérir même sans chirurgie.**



Centre d'Appel 143 | [www.sante.gov.ci](http://www.sante.gov.ci)



**NOVEMBRE BLEU**  
TOUS ENGAGÉS CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

## Novembre Bleu 2024

Grande campagne de dépistage du cancer de la prostate du 13 Novembre au 13 Décembre 2024, organisée par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie au Centre National d'oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara et réservée aux hommes âgés de 40 et plus.

Venez faire votre dosage du **PSA à seulement 3000F.**

Faites votre dépistage au CNRAO en deux étapes :

- **1ère étape : Test du PSA (Prélèvement de sang)**

- Prises de sang du Lundi au Mercredi de 9h à 17h. Prenez votre rendez-vous en ligne obligatoirement pour votre prise de sang pour le dosage du PSA:

<https://www.cnraodepistagecancer.com/FR/>

Nous recevrons, pour votre confort, 100 personnes via l'inscription en ligne et 25 directement en présentiel. Vous serez reçus par ordre d'arrivée.

- **2ème étape : Les consultations gratuites, ne se feront que les Samedis suivant votre prélèvement.** Vous serez reçu par ordre d'arrivée.

Si vous souhaitez plutôt des consultations en semaine, veuillez contacter le **07 18 26 26 26** (Téléphone ouvert du lundi au vendredi - de 9h à 17h), les tarifs des consultations en semaine vous seront communiqués.



Le cancer de la prostate détecté à un stade mineur peut être entièrement guéri et sans séquelles.